

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 12 octobre 2018

10^{ème} Commission

N° CP-2018-9-10-2

Service instructeur

DSOL - Service de protection maternelle et
infantile

Service consulté

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT POUR SIÉGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION LE CAP À MULHOUSE

Résumé : Le présent rapport a pour objet la désignation d'un 5^{ème} représentant du
Département pour siéger au sein de l'Association "le Cap" à MULHOUSE.

L'Association haut-rhinoise pour la Prévention et pour les Soins des Addictions « Le Cap » a
pour vocation d'intervenir dans la lutte contre les comportements à risque et les soins aux
addictions.

Elle gère :

- Un service de prévention proposant des actions de formation, d'information et de
sensibilisation autour des addictions avec ou sans produits (alcool, drogue, jeux...) de
la petite enfance à l'âge adulte,
- Des consultations jeunes consommateurs dans les centres socio-culturels AFSCO
(quartier Coteaux) et Papin (quartier Briand Franklin) à MULHOUSE, à l'Arche à
SAINT-LOUIS et à la Maison des Adolescents,
- La mise en place d'une consultation en ligne, via le site internet de l'Association,
- Un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
toutes addictions, composé de 4 antennes (ALTKIRCH, MULHOUSE, SAINT-LOUIS et
THANN), une unité de liaison santé-justice, intervenant en collaboration avec les
tribunaux de MULHOUSE et de COLMAR, mettant ainsi en place une alternative aux
poursuites judiciaires,

- Un dispositif TAPAJ, programme d'insertion par le travail pour les jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande précarité et consommateurs de substances psychoactives.

L'Association est présidée par Monsieur Alain COUCHOT et dirigée par Madame Valérie MEYER. Elle est située 4, rue Schlumberger à MULHOUSE et emploie 35 salariés pour 23,68 ETP. Elle est administrée par un Conseil d'Administration.

Actuellement, outre la Présidente, Madame Brigitte KLINKERT et Monsieur Alain COUCHOT, Conseiller départemental et Président de l'Association, le Département est représenté par Mesdames Josiane MEHLEN-VETTER, 2^{ème} Vice-Présidente et Fatima JENN, Conseillère départementale et Présidente de la 10^{ème} Commission.

Par courrier en date du 26 juin 2018 et en vertu des statuts de l'association, le Président de l'Association a émis le souhait que soit désigné un 5^{ème} représentant du Conseil départemental.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de désigner Madame Patricia BOHN, Conseillère départementale, pour siéger au sein de l'Association « Le Cap » à MULHOUSE.

La 10^{ème} Commission a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 5 octobre 2018.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT